

1  
Dans : Michel Gauthier - Clerc,  
François Desclaux, Jacques Blondel (dir.),  
"Sciences de la Conservation",  
de poche supérieure,  
Louvain-la-Neuve, 2014

## Les paradigmes contradictoires de l'action organisée en matière de conservation de la biodiversité

L. Mermet

A

agir pour conserver la biodiversité, c'est toujours agir pour obtenir des changements dans des comportements des acteurs, dans des projets, des activités, des politiques publiques, de façon à limiter leurs impacts négatifs, ou à amplifier leurs impacts positifs, sur des écosystèmes (Mascial *et al.*, 2003). Cela suppose de comprendre comment fonctionnent ces écosystèmes et les impacts des activités humaines, et dans quel sens celles-ci devraient être modifiées pour conserver tel élément de biodiversité. Ce premier impératif donne un rôle essentiel à la biologie. Mais pour obtenir des changements de comportement il faut aussi, et de façon tout aussi impérative, comprendre quel type d'actions au sein de la société (économiques, juridiques, politiques, éducatives, etc.) peuvent y conduire. Ceux des biologistes qui souhaitent que leurs travaux débouchent sur des actions de conservation peuvent s'y efforcer de trois manières différentes et complémentaires : (1) réfléchir sur l'accessibilité et la pertinence pour la société de leurs recherches en écologie (Robinson, 2006) ; (2) collaborer directement avec des praticiens de la conservation ; (3) rechercher des collaborations interdisciplinaires avec des chercheurs en sciences sociales. Dès l'article fondateur de Soulé (1985), la biologie de la conservation exprime ainsi une conscience aiguë de la nécessité, pour les biologistes, de collaborer avec les disciplines qui traitent des activités et décisions humaines.



Vingt ans plus tard, toutefois, la plupart des biologistes de la conservation ne considèrent suffisants ni leur impact sur la société, ni leurs collaborations avec les sciences sociales. Comme l'exprime Meffe (2006), « nous avons à faire à un problème fondamental de comportement humain, et la solution devra prendre en compte les comportements humains. Voilà pour nous le grand défi des prochaines décennies. »

Pour beaucoup de chercheurs, ce défi s'accompagne d'un sentiment croissant d'urgence. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour informer le public et les décideurs, ils ont aussi développé des collaborations, assez souvent fructueuses, avec des chercheurs en sciences sociales. Mais ils voient bien que la perte de biodiversité est hors de contrôle. Malgré des connaissances et des efforts croissants en matière de conservation, les menaces sont plus pressantes que jamais. La biologie de la conservation reste une « discipline de crise » et le passage du temps met au défi son but fondateur : « fournir des principes et des outils pour conserver la diversité biologique » (Soulé, 1985). Le sentiment que la société « sait, mais ne fait rien » (Knight *et al.*, 2008) conduit les acteurs de la conservation et les biologistes qui s'en soucient à l'impression « de faire leur part du travail, mais sans arriver au but ».

Ce fossé entre connaissance et action interpelle aussi bien (1) les réflexions des biologistes sur les applications de leurs travaux que (2) leurs collaborations avec les praticiens de la conservation et (3) celles avec les chercheurs en sciences sociales. Un effort collectif est aujourd'hui nécessaire pour comprendre ce triple fossé. Nous montrerons ici qu'une étape essentielle dans cet effort consiste à clarifier les conceptions de l'action collective sous-jacentes aux efforts des biologistes de la conservation qui se soucient de l'impact de leurs travaux pour l'action. Que voulons-nous dire exactement, lorsque nous souhaitons que la société agisse pour la prise en charge d'un problème de conservation ? Et quel serait le rôle de la biologie de la conservation dans une telle action ? Cette problématique de l'action collective est commune aux réflexions que se tiennent des biologistes sur l'action, à leur collaboration avec les praticiens, et à leur dialogue avec les sciences sociales.

Nous proposons ici de doter l'espace de l'action collective pour la conservation de repères fondamentaux en montrant que, sous l'immense variété de perspectives, de méthodes, de discours, de politiques, etc., que les sciences sociales et les biologistes réflexifs ont à offrir, on peut distinguer cinq paradigmes fondamentaux, c'est-à-dire cinq modèles profondément différents de ce que l'on peut vouloir dire lorsque l'on parle de la responsabilité et de l'action de la société en matière de conservation.

Cette carte des paradigmes fondamentaux et de leur impact sur les débats en matière d'action environnementale est le fruit d'un travail de longue haleine pour clarifier les oppositions de point de vue entre l'auteur et d'autres chercheurs ou praticiens sur ce en quoi consiste l'action en matière d'environnement. Ce travail a commencé lorsque nous avons mis en avant une conception stratégique de l'action environnementale (Mermet, 1992 ; Mermet *et al.*, 2005), fondée sur une vision du changement social comme résultant de l'activisme d'une « minorité » (voir ci-dessous). Il a été nourri par les confrontations houleuses qui s'en sont suivies. Puis il a pris un tour plus systématique et didactique lorsqu'il s'est agi d'enseigner à des étudiants en master ou en doctorat les

différentes théories de sciences sociales qui sont aujourd'hui utilisées pour analyser ou pour guider la gestion des écosystèmes par la société. Tels qu'ils sont présentés ici, les cinq paradigmes résultent donc d'une longue observation des controverses sur l'environnement (et en particulier la conservation) et sur une analyse des théories en sciences sociales, guidées par une seule question : « comment la manière dont la société s'organise pour agir et changer des comportements est-elle ici conçue ; comment s'organisent la fixation d'objectifs, la détermination de moyens et la conduite de l'action ? »

Le chapitre commencera par camper le décor en pointant les nombreuses embûches dans la quête de la « dimension humaine » de la conservation, soulignant en particulier le rôle crucial, et souvent méconnu, que jouent les divergences dans les buts poursuivis et les référentiels normatifs. Il passera ensuite en revue les cinq paradigmes de l'action organisée. Enfin, la dernière partie illustrera la manière dont ils peuvent clarifier certains débats en biologie de la conservation, et pointer certaines limites des discussions actuelles sur ces sujets.

## 1. LA QUÊTE DE LA « DIMENSION HUMAINE »

Pour camper le décor à grands traits, tentons ici de reconstituer en parallèle l'expérience du domaine de la biologie de la conservation dans son ensemble, et l'expérience individuelle de plus d'un biologiste motivé par les retombées de son travail en termes de conservation. Tout commence avec le sentiment intense que certains milieux, certains êtres vivants, certaines caractéristiques écologiques doivent être conservées ou restaurées et qu'il est essentiel pour cela de mieux les connaître. Tôt ou tard, le biologiste est cependant confronté à l'évidence : si les objectifs de conservation se situent dans la nature, les moyens pour les atteindre sont de nature sociétale.

En entrant dans ce domaine, le biologiste se met en quête d'outils à utiliser lui-même. Comme tout membre de la société, il a la capacité d'initier une action sociale et peut mobiliser pour cela ses propres perceptions et expériences, ainsi que la culture du problème et du contexte qu'il partage avec les autres personnes de son domaine. Il n'y a pas de raison que les biologistes de la conservation s'abstiennent d'intervenir eux-mêmes sur la « dimension humaine », comme le ferait un médecin ou un agronome, par exemple. Mais il est essentiel aussi pour eux (et pas toujours facile) d'être conscients des limites de leur expertise en la matière. N'étant pas des spécialistes de la dimension sociétale, ils courent le risque de suivre (individuellement et collectivement) une approche par essais-erreurs. Ils peuvent par exemple accepter trop facilement telle ou telle hypothèse dont on leur promet qu'elle fera la différence en matière de conservation – par exemple, la valorisation monétaire des actifs naturels, une démonstration plus précise des services rendus par les écosystèmes, l'action associée avec les « acteurs locaux », etc. Adopter ainsi telle ou telle hypothèse pour fonder l'action repose sur des stéréotypes (le biologiste pense qu'il sait ce qui fait marcher le social), ou revient à prendre pour argent comptant les affirmations de tel



acteur social, ou de tel groupe de chercheurs, sur ce qui permettrait de combler le fossé entre connaissance biologique et action. Mais en l'absence d'un examen critique plus soigneux, les stéréotypes ou les panacées à la mode, tout chargés d'espoir qu'ils puissent paraître, ne fournissent que des bases douteuses sur lesquelles fonder un travail approfondi et des stratégies de long terme.

Le biologiste peut aussi se tourner, dans sa quête de ressources pour l'action, vers les sciences sociales et y chercher des partenaires. Les premiers pas, les premières rencontres, sont souvent prometteurs. Ils apportent de nouvelles idées, de nouvelles perspectives. Mais on réalise bientôt que les domaines de connaissance pertinents pour saisir la dimension humaine de la conservation sont nombreux - sociologie, droit, économie, philosophie, gestion publique, etc. - et fragmentés en sous-domaines hétérogènes. Chacune des disciplines est elle-même complexe et des points de vue contradictoires s'y opposent en vives controverses. La difficulté de trouver les bonnes alliances est d'autant plus grande pour le biologiste que les problèmes concrets de conservation ne donnent pas le choix de traiter tel ou tel aspect, économique, culturel, administratif, etc. Dans l'action, tous se cumulent et se nouent entre eux. Devant une telle diversité, les biologistes, et la biologie de la conservation ne vont réellement cultiver que quelques connexions. Dans quelle mesure sont-elles les bonnes ?

Pour répondre à cette question, examinons brièvement ce qui guide ces connexions.

*Le hasard* est un facteur important : un cours d'ouverture sur la société dans un master d'écologie, un livre qui fait signe depuis un rayon de librairie, le chercheur en sciences sociales rencontré chez des amis ou à une conférence, un article frappant qui démarre une discussion dans une revue de biologie de la conservation... Il y a dans ces rencontres chanceuses une impression d'aventure intellectuelle et personnelle qui peut être décisive pour un biologiste à titre personnel, ou pour tout le domaine. Cependant, laisser ces rencontres au hasard facilite aussi l'alignement sur des schèmes sous-jacents qui restent implicites mais sont décisifs pour le traitement de la « dimension humaine » par la biologie de la conservation.

La démographie académique joue ainsi de façon importante : la collaboration s'organise plus facilement avec des disciplines abondamment représentées, dont les points de vue tendent donc à prévaloir.

Des traits communs dans la manière de conduire la recherche peuvent aussi orienter la rencontre. Ceux-ci peuvent être formels ; par exemple, les modèles et données statistiques de l'économiste, les cartes du géographe, sont facilement adoptés par les écologues, alors que d'autres formats d'expression des sciences sociales sont plus difficiles à appréhender ou moins crédibles à leurs yeux. Mais ce peuvent être aussi le travail de terrain. Ainsi, les chemins de l'écologie croisent souvent ceux de l'anthropologie. Ceci suscite des collaborations nombreuses, importantes, mais souvent difficiles, dans la recherche sur la conservation (Brosius, 2006).

Un autre déterminant des rencontres peut être qualifié de capture. Nombre de chercheurs en sciences sociales sont profondément opposés à certains objectifs d'action défendus depuis des années par des activistes ou des biologistes du champ de la conservation. Ils peuvent investir eux-mêmes

dans ce champ, puis travailler à saper, délégitimer et redéfinir les objectifs de la conservation de la biodiversité. En France par exemple, où la plupart des chercheurs statutaires en sciences sociales dans le champ de l'environnement rural, des ressources naturelles et de la biodiversité sont employés par des instituts qui sont dirigés par le secteur agricole, de la forêt ou du développement, ces processus et stratégies de capture ont un impact décisif sur les recherches et formations en matière d'environnement et de conservation de la biodiversité (Mermet, 2007).

Enfin, la participation conjointe à des projets de conservation suscite aussi des connexions nombreuses et durables. Ici, le choix de partenaires en sciences sociales pour le biologiste est le fait des responsables de projets : le responsable politique, le fonctionnaire ou le permanent d'ONG. Leurs convictions et leurs préférences pèsent très lourd dans les choix d'alliance avec des sciences sociales que fait la biologie de la conservation. Elles peuvent être (ou non) pertinentes sur un plan pratique, mais ne relèvent pas en tout cas d'un choix raisonné à partir des besoins de connaissance propres de la biologie de la conservation comme champ de recherche académique.

Au total, derrière l'apparence hétérogène des investissements de la biologie de la conservation dans la « dimension humaine », on voit que ressortent des schèmes directeurs puissants et profonds. Certains se sont montrés fructueux, mais d'autres ont créé des problèmes importants, un malaise souvent ressenti par les biologistes de la conservation dans leurs collaborations avec les sciences sociales. L'un des signes en est l'impression de ressasser sans arrêt certains enjeux ou certains préalables, dans un « dialogue de sourds » (Agrawal et Ostrom, 2006).

Si les biologistes impliqués dans la conservation veulent intensifier leur investissement dans la « dimension humaine » au niveau qu'exigent les défis actuels, il faut qu'ils lèvent toute une série de blocages académiques. Nombre d'entre eux sont liés à l'organisation du monde académique, par exemple la manière dont il complique les collaborations interdisciplinaires (Campbell, 2005 ; MacDonald *et al.*, 2007). Mais les difficultés se posent aussi à un autre niveau, dans les convergences ou divergences de vision du monde entre les partenaires. Tant que nous pensons qu'il s'agit simplement d'intensifier le dialogue interdisciplinaire, les divergences de visée mal explicitées ne peuvent que s'aggraver. Il y a là, selon nous une source majeure de malaise dans le traitement actuel de la « dimension humaine » en matière de conservation.

Pour aller plus loin, il faut changer d'approche et s'attacher à identifier plus directement ce que les biologistes de la conservation attendent exactement des sciences sociales, ce qu'ils obtiennent vraiment ou non et de qui, et enfin quels sont les lieux où ils peuvent chercher activement de nouveaux partenaires. Deux questions peuvent servir de fil rouge dans ce travail de clarification. La première est celle que nous venons de traiter : « quels processus guident nos ouvertures vers les sciences sociales, nos partenaires partagent-ils nos objectifs stratégiques et nos référentiels normatifs sont-ils compatibles ? ». Tournons-nous maintenant vers la seconde : la clarification des modèles organisationnels contradictoires qui sous-tendent le traitement de la « dimension humaine » de la conservation.



## 2. L'ACTION SANS L'UNION : CINQ MODÈLES ORGANISATIONNELS DE LA FAÇON DONT « LA SOCIÉTÉ » PEUT « AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ »

Robinson (2006) observe que la biologie de la conservation « devrait déboucher sur des conclusions et des généralisations dans un contexte plus accessible à la société et plus pertinent pour elle ». Comment la biologie de la conservation peut-elle produire des résultats plus pertinents ? Une bonne part de son travail porte sur des indicateurs pour identifier les problèmes et mesurer leur extension, sur la définition précise des buts que l'on pourrait se fixer dans des cas donnés, sur les impacts (et donc les responsabilités) de différentes activités humaines et sur le type de moyens et de plans d'action qui pourraient être efficaces. En un mot : des problèmes, des buts, des responsabilités, des actions. Ne sont-ce pas là, déjà, des connaissances prêtes à être reprises par la société pour agir ?

Mais qui, au juste, parle pour la société dans ces discussions que le biologiste de la conservation recherche pour combler le fossé « entre connaissance et action » ? De nombreuses réponses sont possibles, aussi bien d'un point de vue pratique que théorique. Pour les mettre à plat, il est essentiel de réaliser que « la société » est fondamentalement divisée. Elle n'est pas mue par une unité de buts, il n'y règne pas de consensus sur les responsabilités à l'égard de la nature, et il n'existe rien qui puisse être appelé (au moins littéralement) une « action collective ». Tout ce dont nous pouvons disposer, ce sont des concepts et des outils partiels, contradictoires pour penser des actions organisées. Ils se présentent, de plus, dans une profusion déconcertante d'évidences affirmées, de discours disciplinaires ou administratifs, de théories et de méthodes, etc. À force de les examiner, cependant, de rechercher ce qui est considéré par chacun comme la source du problème organisationnel, comment et par qui il pense que la discussion des buts devrait être organisée, et qui est (ou devrait être) selon lui à l'initiative de l'action, on discerne cinq paradigmes récurrents. Chacun est comme une perspective culturelle différente sur la responsabilité et l'action, chacun a ses favoris et ses bêtes noires, ses héros et ses outils, ses mots-clés et porte un sentiment particulier de ce qui constitue une action bonne et une action efficace.

Le paradigme du *gouvernement* repose sur la conviction que pour surmonter les divisions et les conflits intenses et innombrables des collectifs humains, le pouvoir doit être délégué à un acteur, une autorité, qui devient alors « légitime » pour agir – c'est le gouvernement (local, régional ou national). Quelle que soit la manière (démocratique ou non) dont le gouvernement est établi, c'est lui qui possède l'autorité pour définir des buts collectifs, identifier les responsabilités, conduire l'action au nom de la société. Ici, les mots-clés sont les « décideurs », les « objectifs (officiels) », la « légitimité », la « mise en œuvre », les « instruments (économiques, réglementaires, etc.) d'action publique ». Si une analyse se concentre d'emblée sur les instruments d'action – sur le type de « bâtons, carottes et sermons » (Bemelmans-Videc *et al.*, 1998) qui peuvent être utilisés – pour changer les comportements en faveur de la conservation, cela

signifie qu'elle sait d'avance qui est en charge de l'action : en général, telle ou telle autorité. Un résumé du livre de Sterner « Policy Instruments for Environmental and Natural Resources Management » (2002) illustre bien où se trouvent, dans cette perspective, les problèmes et les solutions : « [l'auteur] prend soin de bien distinguer d'un côté les plans bien conçus des décideurs politiques et de l'autre les comportements résultants de la société. ». Le paradigme du gouvernement est bien connu des biologistes de la conservation. C'est lui par exemple qui conduit à penser que s'ils arrivent vraiment à montrer ce qu'il faudrait faire pour le bien commun, alors cela devrait et pourrait être converti par la « volonté politique » en action (économique, réglementaire) appropriée. Ici, la pertinence de la recherche en écologie est conçue comme sa capacité à fournir des avis convaincants et utiles à l'usage des autorités... puis à espérer qu'elles agissent.

Dans le paradigme de la coordination, le problème n'est pas vu comme une tragédie que devrait parer un pouvoir volontariste, mais comme un ensemble de malentendus à lever. Dans cette perspective on voit bien que les acteurs divergent quant à la manière de gérer les ressources et s'enferment dans des situations difficiles, voire impossibles. Mais on considère qu'ils ont potentiellement la capacité de résoudre ces problèmes par eux-mêmes à condition de parvenir à mieux se coordonner. Le principal obstacle à surmonter réside dans une communication insuffisante (en quantité, en qualité et en contenu) pour leur permettre de bien saisir l'intérêt commun qu'ils ont à coopérer. La solution est donc à rechercher dans des procédures appropriées pour instaurer la communication qui permettra la négociation et l'action conjointe. « Governing the Commons » d'E. Ostrom est un livre de référence dans cette perspective. Il montre comment ceci a été réalisé avec succès dans toutes sortes de contextes et au sujet de toutes sortes de ressources écologiques. Il analyse en profondeur les conditions qui permettent de réussir dans cette entreprise et met notamment en garde contre les multiples manières dont l'intervention gouvernementale aggrave souvent le problème au lieu de contribuer à le résoudre. Amener « tout le monde autour de la table », prôner la « médiation » et la « co-construction », substituer la gestion par une communauté à la gestion par une administration sont ici des mots-clés essentiels. Ici, une recherche en écologie pour la conservation est vue comme pertinente pour la société si par exemple elle implique toutes les parties prenantes sur un pied d'égalité et dans une procédure coopérative.

Le paradigme de la *révolution* n'attend pas plus la solution d'une coopération qu'il pense trompeuse que des autorités en place, dont il considère au contraire qu'elles sont elles-mêmes responsables de la crise écologique et de la perte de biodiversité. Le concept-clé est ici que nous sommes tous englués, enrôlés, dans un système (politique, économique, et/ou culturel) qui détruit la nature (et bien des humains aussi) et dissimule activement ses effets catastrophiques par un tir de barrage de rhétorique idéologique. Le titre de l'ouvrage de J. Kovel « The Enemy of Nature – The End of Capitalism or the End of the World » (2002) résume en une ligne l'un des diagnostics possibles dans le cadre du paradigme révolutionnaire. Dans une perspective révolutionnaire, le problème central pour l'action est d'amener les masses à une conscience nouvelle du fait qu'elles sont embrouillées dans le système et des conséquences qui en résultent. Réussie, une telle action



conduirait à un basculement des valeurs et des pratiques tel que le « système » deviendrait intenable et que l'on pourrait alors lever les principaux obstacles au développement de modes de vie écologiquement tenables. Ce paradigme est important mais troublant pour la biologie de la conservation. Celle-ci doit-elle contribuer à un développement « durable » qui se poursuit et y trouver sa place ? Ou doit-elle être partie prenante d'un mouvement critique qui cherche des changements beaucoup plus profonds ? Les mouvements écologistes les plus radicaux sont-ils des alliés potentiels ou une menace pour l'avancement de la conservation ? Et qu'est-ce qui pourrait bien amener « le changement global de vision du monde » (Meffe, 2006), la mutation massive dans les priorités sociales pour laquelle nombre d'acteurs de la conservation pensent que l'accumulation des projets sur la biodiversité ne peut être qu'une mesure d'attente ? Ici, une recherche en écologie pertinente pour la société est une recherche qui déborde la manière dont les questions sont cadrées par les autorités et qui contribue à une évolution plus profonde des connaissances et des idées.

Ces trois premiers paradigmes sont clairement contradictoires entre eux. Ce qui est solution pour l'un est problème, mensonge ou illusion pour les deux autres. Les deux derniers de nos cinq paradigmes reposent cependant sur des efforts de combinaison entre eux.

Le paradigme de la gouvernance hybride le gouvernement et la coordination. Ici, le gouvernement est perçu comme étant à la fois trop ambitieux et envahissant, et pas assez efficace. La clé de l'action adéquate serait alors à rechercher dans une coopération accrue entre le gouvernement et la société civile, ainsi qu'au sein de la société civile. Dans cette perspective l'essentiel est que les autorités ouvrent leurs processus de décision (la discussion des buts, l'allocation des responsabilités, le choix et la mise en œuvre des moyens) aux acteurs de la société civile et, réciproquement, que les initiatives de la société civile soient reprises par les autorités. Les mots-clé sont par exemple la « participation », les « partenariats public-privé », les forums consultatifs, etc. Ici, la pertinence de la recherche en écologie pour l'action se mesure à sa capacité à trouver les bons créneaux d'intervention, pour fournir les bonnes informations, packagées de la bonne façon, aux bons moments, parmi les étapes et les scènes multiples des processus de décision complexes, semi-ouverts, multi-échelles, multi-acteurs qui se sont multipliés ces deux dernières décennies.

Le paradigme de l'action minoritaire de changement n'assigne pas la responsabilité de la perte de biodiversité à la société dans son ensemble, ou au « système », mais à des causes humaines bien identifiables, des choix techniques précis, des acteurs, des activités et des secteurs spécifiques. La question est alors de savoir comment les acteurs qui souhaitent conserver tel élément de biodiversité peuvent agir pour obtenir des changements de la part des acteurs dont les comportements impactent ces éléments. Comme cela revient en général pour les acteurs de la conservation à espérer obtenir des changements dans le comportement d'acteurs plus nombreux ou plus puissants qu'eux, l'action est de nature fondamentalement stratégique. « Silent spring », de Carlson (1962) est le livre emblématique de cette perspective : une voix isolée qui s'élève face à des forces sociales, politiques et économiques massives, et débouche sur une

mobilisation et des changements. L'enjeu ici n'est pas la révolution, mais une transformation ; le système n'est pas à renverser, mais à changer de l'intérieur par des acteurs minoritaires au départ. Le processus n'est pas coordonné « autour d'une table », mais à la fois pluraliste et stratégique. Les cas innombrables où une mobilisation, une lutte, ont permis de conserver tel ou tel milieu, ou d'obtenir tel ou tel changement dans les pratiques, montrent l'importance de ce modèle dans l'expérience pratique et dans la culture des acteurs de la conservation sur le terrain. Ici, une recherche pertinente est celle qui contribue au travail de lutte permanent que porte le secteur environnemental et celle de la conservation, face à des secteurs économiques et à des politiques publiques bien identifiées.

### 3. DISCUSSION

#### 3.1. Des perspectives profondément inscrites, incompatibles... et complémentaires

Ces cinq paradigmes nous indiquent déjà comment la pertinence des recherches en écologie de la conservation peut revêtir des significations tout à fait différentes, qui affectent à la fois la manière de conduire les travaux et leur contenu. Ils correspondent à des visions du monde et des convictions qui organisent très profondément la pensée de chacun sur ce qui est pertinent pour la société : on ne peut donc pas en faire des outils ou des perspectives superficiels avec lesquels on pourrait jongler à volonté pour essayer de déboucher sur une position qui les embrasserait tous, position qui n'existe pas.

Cette identification des modèles de l'action organisée peut aider à se frayer un chemin dans les débats sur la conservation. Prenons comme exemple les controverses sur les approches « community-based » (Hutton, 2005). À la base, celles-ci sont inspirées du paradigme de la gouvernance, et essaient de remédier aux limitations d'une approche top-down dans la gestion des aires protégées. Elles sont critiquées vertement par des tenants de la coordination qui ne voient en elles qu'un simulacre de ce que serait une réelle gestion par les communautés : la co-construction par les acteurs eux-mêmes d'une gestion durable et partagée du territoire. Cette vision est attaquée à son tour par les tenants de l'action minoritaire de changement, très sensibles au risque que la coordination serve de mise en scène à une reprise en main par les intérêts et filières du développement rural qui ont créé le problème écologique au départ (Mermet, 2001). Ils préféreraient que l'on se centre plus clairement sur les objectifs de conservation... et sont attaqués à leur tour comme voulant « revenir aux barrières » (Hutton *et al.*, 2005). Quant aux révolutionnaires, toutes ces positions leur semblent dérisoires, autant de pansements sur la jambe de bois du néolibéralisme, du néo-colonialisme, du consumériste ou du capitalisme. Enfin dans ce débat ceux que guide le modèle gouvernemental expriment la crainte que si elles conduisent à contourner les autorités publiques, ces approches puissent être à la fois illégitimes d'un point de vue institutionnel et démocratique, et saper l'efficacité de la conservation dans le



long terme. Le travail de clarification esquissé ici demande bien sûr à être approfondi ; il peut être utile pour bien des dossiers de conservation.

Entre les cinq paradigmes qui sous-tendent ces confrontations, il n'y a pas une progression : ils sont voués à coexister dans la durée. Le contenu détaillé des théories et méthodes qu'ils fondent évolue au fil des décennies, l'un ou l'autre paradigme peut l'emporter pendant un temps dans l'opinion (c'est le cas depuis les années 1990 pour la coordination et la gouvernance), mais aucun ne porte en lui ni la formulation ni la solution ultime du problème, qui rendraient les autres obsolètes. Ils jouent un rôle complémentaire dans le processus démocratique d'action sur des problèmes publics. Depuis sa naissance dans l'Athènes antique, la démocratie elle-même peut être vue comme la co-existence tendue mais efficace entre des modèles et des forces politiques antagonistes dont aucun n'a la capacité de dépasser durablement les autres (Ober, 1991). Il faut donc accepter la co-existence de modèles contradictoires de l'action collective et que le domaine de la conservation de la biodiversité soit mù non seulement par des points de vue partagés, mais aussi par ces oppositions profondes. Il est dès lors essentiel que chacun réfléchisse pour expliciter ses propres positions et acquière une certaine compréhension de celles des autres.

### 3.2. Quelles perspectives pour les recherches sur la « dimension humaine » de la conservation ?

Les paradigmes différents qui sous-tendent la pertinence pour l'action des recherches sur l'écologie de la conservation ont aussi une grande portée dans l'orientation des recherches en sciences de la conservation. Un courant de pensée influent aujourd'hui (Salafsky *et al.*, 2002 ; Sutherland *et al.*, 2004) recommande une approche clinique « evidence based » dans le choix des méthodes et outils de conservation. Cette approche est inspirée des politiques publiques actuelles dans le champ médical. Ici, le traitement d'un problème de conservation est conçu comme l'application d'outils qui ont une capacité « démontrée » (c'est-à-dire prouvée empiriquement, en général sur la base d'études statistiques) à contre-carrer des menaces bien identifiées. Une telle approche a notamment le mérite de chercher une vue d'ensemble au-delà de la multiplicité des cas et des contextes particuliers, de susciter un travail obstiné de caractérisation et de classification des problèmes et de passage en revue critique des outils. Elle est typique du paradigme de gouvernement : adoption d'un point de vue englobant, en apparence neutre ; conception de la décision comme un choix rationnel parmi un panel d'instruments ; guidage par le haut des choix de solution à des niveaux inférieurs d'action. Une discussion des limites de l'approche devrait commencer par le constat des limites des approches cliniques « evidence based » en général. Ce n'est pas la relation clinique dans son ensemble (y compris par exemple la relation de confiance clinique entre médecin et patient, ou la relation de chaque individu à son style de vie et à sa santé) qui est prise en référence dans ces approches, mais seulement un modèle donné de rationalisation des dépenses par le gouvernement (ou des compagnies d'assurance privées). Quelles que soient les forces d'une telle approche, elle ne peut être que très partielle au regard de la complexité

et de l'ambiguïté de problèmes réels qui engagent la société, comme les problèmes de conservation (pour une vue d'ensemble et une ouverture sur les perspectives alternatives, voir Denzin et Lincoln, 2005). Une seconde étape de la critique serait une prise en compte du modèle de l'action minoritaire de changement. La conservation de la biodiversité consiste-t-elle à contrer des menaces impersonnelles (comme des bactéries ou des virus) ou bien à se trouver, au nom de la biodiversité, en compétition ou en lutte avec d'autres parties prenantes ou d'autres secteurs de politique publique ? Si, comme l'écrit Salwasser (dans Jacobson, 1998), « toute l'affaire de la conservation des pêcheries et de la vie sauvage réside dans une compétition avec d'autres filières pour l'accès [...] à la terre et aux ressources », l'action en faveur de la biodiversité ne porte pas sur des menaces anonymes, mais consiste bien en une action stratégique, c'est-à-dire, par définition, une interaction avec des antagonistes intelligents qui s'efforceront dans la mesure du possible de la faire échouer (ou du moins d'en limiter autant que possible les effets). Les acteurs sociaux qui menacent la biodiversité ne sont pas des microbes ou des forces aveugles ; certains emploient des consultants qui lisent, eux aussi, les manuels de biologie de la conservation, pour comprendre l'action des partisans de la biodiversité et ainsi comment les tenir en échec (Rowell, 1996). De telles interactions stratégiques sont bien différentes des problèmes d'actions cliniques neutres et techniques auxquels s'adressent les approches « evidence based ». Or elles correspondent bien à une part essentielle de l'expérience quotidienne des acteurs de la biodiversité. Chacun des autres paradigmes pourrait être mobilisé comme nous venons de le faire pour l'action minoritaire de changement, de façon à élargir, approfondir et diversifier les perspectives. Au-delà de la conservation « evidence based », d'autres approches doivent être développées, et méritent chacune un investissement à une échelle comparable.

### 3.3. Dans quelles arènes discuter la dimension humaine ?

Dans quel cadre tenir les discussions sur ces travaux ? Redford et Taber (2000) plaident pour un environnement « sécurisé » (« safe-fail ») où chercheurs et experts en conservation pourraient discuter ouvertement les échecs des projets de conservation de manière à en tirer des enseignements. Ils montrent comment l'optimisme forcé qui accompagne le processus de décision bureaucratiques (au sein de n'importe quelle grande organisation, gouvernementale ou non) inhibe la mise en discussion pourtant nécessaire des réalités les plus crues de l'action de conservation. En cela ils ont raison, mais d'autres enjeux sont aussi à prendre en compte. Par exemple : comment met-on en discussion publiquement (c'est-à-dire, sous les yeux de ses compétiteurs et de ses opposants) les enjeux de sa propre action stratégique, si l'on se situe bien dans un contexte d'action stratégique, donc compétitif et adversatif ? Cette question évidente est prise en charge clairement par tous ceux qui travaillent sur les stratégies d'action dans les affaires, la politique, la communication ou les relations publiques. Il faudra bien que la communauté de recherche et d'action pour la conservation de la biodiversité la prenne aussi en charge. Selon nous, une bonne part de la difficulté actuelle à développer les travaux sur la « dimension



humaine » de la conservation s'enracine dans la difficulté d'instaurer des lieux adaptés où conduire des discussions stratégiques cumulatives sur l'action de conservation.

Il est vrai qu'un tel enjeu ne fait pas bon ménage avec la domination actuelle des paradigmes de la coordination et de la gouvernance. Ceux-ci exercent une pression multiforme pour que toutes les arènes de discussion soient ouvertes à tous et orientées seulement vers des logiques coopératives. Le besoin et la difficulté de créer des arènes où les différents paradigmes de l'action collective puissent prospérer sont reflétés dans les métaphores contradictoires que l'on retrouve dans la littérature sur la conservation, lorsque, par exemple, Knight *et al.* (2008) soulignent à juste titre que « collaborer avec les gens » (et les parties prenantes) est essentiel pour la conservation puis, quelques lignes plus loin, décrivent « la réalité des activités de conservation » comme des « tranchées », une métaphore utilisée également par Jacobson (1998). Dans la description par Soulé (1985) de la biologie de la conservation comme une discipline de crise, dont la relation avec la biologie « est comparable à celle de la chirurgie à la physiologie ou de la guerre à la science politique », l'élément de lutte évoqué par les « tranchées » est déjà présent, combiné à une métaphore médicale, d'ailleurs elle-même différente de celle mobilisée par l'approche « evidence based ». Les tensions entre toutes ces

métaphores reflètent les difficultés de la co-existence de paradigmes contradictoires et complémentaires de l'action organisée. Si nous voulons que la biologie de la conservation puisse à la fois tenir les tranchées de la lutte et investir dans la confiance des parties prenantes et dans les approches collaboratives, qu'elle guide les choix des autorités et qu'elle participe aussi à des changements sociaux révolutionnaires, qu'elle soit capable de passer d'un rôle à une autre dans les processus complexes de la gouvernance contemporaine, tout en gardant une voix claire et audible dans les débats académiques et publics, il nous faut vraiment développer et différencier davantage qu'aujourd'hui les arènes où les questions d'action que pose la conservation de la biodiversité sont mises en discussion. Cela suppose aussi de poursuivre l'effort pour s'y retrouver dans la prolifération déconcertante des discours et des perspectives sur la « dimension humaine » de la conservation. C'est l'exercice que nous avons tenté ici autour de deux questions. Est-ce que nos tentatives de collaborations entre biologie de la conservation et sciences sociales sont fondées sur un vrai partage des buts et des priorités ? Comment voyons-nous les fondements de l'action organisée en la matière ? Bien d'autres aspects du problème méritent aussi d'être pris en compte, mais ces deux-là sont essentiels pour la théorie et la pratique, bien qu'ils échappent souvent à l'attention.